

**Date de
convocation**

03/06/2026

Date d'affichage

11/06/2026

**Nombres de
Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

**DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCEAUX**

L'an deux mil vingt six
Le mercredi 10 juin à 19h00

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
Présidence de : Mme Dias

Etaient présents :

Mr LEFEBVRE, Mme GUENNETEAU, Mr MACHU, Mme CASTAN, Mr
LEPAYSAN, Mme CARON, , Mme NIKIEL, Mr PAPQUET, Mme
ANDERSON, Mr BRENGUES, Mme BAGLIN, Mr BARDIN , Mme
LOPATA

Absents excusés et représentés : Mme CARON Mélinda

Absents excusés : Mr PINCHEDEZ Jean -Claude

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice

Mr MACHU Yves a été élue Secrétaire

**Demande de subventions pour le remplacement de la porte battante entre
la bibliothèque et l'école**

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder au remplacement de la porte battante située entre la bibliothèque municipale et l'école. Cette porte présente un état de dégradation avancé et ne garantit plus un niveau de sécurité satisfaisant pour les usagers et les agents communaux. Son remplacement est devenu nécessaire afin d'assurer la sécurité des personnes et de maintenir le bâtiment en bon état de fonctionnement.

À cet effet, plusieurs entreprises ont été consultées et ont remis des devis. Après analyse des propositions reçues, le devis de l'entreprise **ARTMETALI** a été retenu pour un montant de **9 380 € HT**, soit **11 256 € TTC**.

Madame le Maire précise que :

- Cette démarche n'engage pas la réalisation du projet
- Elle permet uniquement d'inscrire l'opération dans les lignes de nos financeurs pour 2026

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire :

- A déposer l'ensemble des demandes de subventions pour l'année 2026 relatives au projet de remplacement de la porte battante entre la bibliothèque et l'école.
- A signer tout document afférent à ces demandes de dépôts de demande de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
A Monceaux le 10 juin 2026



Le Maire
DIAS Teresa